

Entretien avec Jérôme Cahuzac

(Europe 1, 27 septembre 2010)

réalisé par Jean-Pierre Elkabbach

Quelle est votre note, quelle note vous attribuez au budget 2011 ?

C'est difficile de donner une note, et il y a loin, souvent, de la coupe aux lèvres. Disons que les intentions sont connues, on attend de voir ce qu'est le budget, ce qu'il sera, et surtout on attend de voir comment il sera exécuté. Pour l'instant le compte n'y est pas.

Mais plus que la moyenne ? 14 ? 12 ? 10 ? 9... sur 20 ?

Je ne crois pas qu'on puisse juger un budget de la sorte, et puis d'une certaine manière nous saurons vite, hélas, ce qu'il faut en penser, puisque le Gouvernement dirige ce pays sous la surveillance des marchés, et ceux-ci ne tarderont pas à faire connaître leur sentiment.

Et si la gauche gagne, elle ne sera pas surveillée par les marchés, les agences de notation ? Elle peut y échapper, elle ?

De la même manière, et c'est la raison pour laquelle il faudra faire des efforts, et faire des efforts suppose d'abord que soit rétablie la justice fiscale.

L'économie française, est-ce qu'elle est sur la bonne pente, je veux dire celle du développement et de la croissance ?

Cette année la croissance sera évidemment meilleure que l'année dernière, et pour cause. Pourtant je suis quand même surpris, quand j'entends les pouvoirs publics parler du desserrement de la contrainte budgétaire, car au même moment on demande aux Français de faire des efforts, et au même moment on révisé à la baisse la croissance pour l'année prochaine.

C. Lagarde dit : 2010, 1,5% de croissance et peut-être plus ; en 2011, 2% ; en 2012, 2,5%. Est-ce que vous y croyez ? Parce que vous écoutez les économistes, parce que vous faites vos calculs.

Ce n'est pas tellement une question d'y croire, il faut essayer d'être le plus objectif possible, et ce n'est pas une question de foi. Bien peu d'économistes, pour ne pas dire aucun, n'accordent le moindre crédit, pour l'instant, aux prévisions de madame Lagarde, qui d'ailleurs, depuis qu'elle est ministre de l'Économie et des Finances, j'ai le regret de le dire, s'est systématiquement trompée.

Vous êtes méchant là. Vous êtes cruel.

C'est les chiffres qui l'ont été avec elle, davantage que moi qui les rappelle.

Est-ce que les chefs d'entreprises et le Medef font leur job ?

Les chefs d'entreprises font leur travail. Le Medef est une organisation syndicale qui défend les entreprises, probablement davantage certaines que d'autres.

Le Gouvernement a l'intention de réduire quelques niches fiscales et sociales. Les niches ça représente 142 milliards d'euros, qu'est-ce que ça veut dire ?

C'est le déficit budgétaire cette année.

Elles existent depuis toujours, que ce soit la gauche ou la droite...

Non J.-P. Elkabbach. Non. Excusez-moi. Depuis 2002 les niches fiscales ont augmenté de 50%.

Non, mais elles existaient.

Le principe.

Le principe, c'est ce que je veux dire.

Oui, bien sûr. L'incitation fiscale est un outil dont les pouvoirs publics ont raison d'éprouver l'usage pour modifier des comportements. Le problème c'est leur coût.

Donc le principe existait, et il a été pratiqué, il n'a pas été annulé, ce sont des exonérations et des dérogations qui sont destinées peut-être à faire avaler, dans certains cas, la pilule fiscale. Est-ce que le PS pourrait s'engager à les supprimer ?

Supprimer les niches fiscales, certainement pas. Encore une fois, une niche fiscale c'est une incitation à modifier des comportements en utilisant l'arme fiscale. C'est donc un bon moyen. Ce qu'il faut c'est plafonner, globalement, l'avantage fiscal procuré par celles et ceux qui cumulent les avantages que confèrent ces niches fiscales. Aujourd'hui, le principe du plafonnement existe, mais budgétaire il est symbolique.

J. Cahuzac, votre amie C. Lagarde l'a affirmé après F. Fillon et F. Baroin, la France cherche, avec l'Allemagne, des convergences fiscales. Serait-ce une décision juste et bienvenue que disparaissent le bouclier fiscal et l'impôt sur la fortune ?

C'est une question purement française et la convergence avec l'Allemagne n'a rien à voir là-dedans, puisque...

Donc on peut prendre la décision...

Pardonnez-moi, mais, l'Allemagne n'a pas, contrairement à ce que le président de la république affirme trop souvent, l'Allemagne n'a pas, dans ses dispositions constitutionnelles, de mesures comparables au bouclier fiscal.

Mais s'il disparaissait le bouclier fiscal, s'il disparaissait l'impôt sur la fortune, ce serait une mesure quoi ? Commode ? Intéressante ? Efficace ?

Ce serait une mesure qui coûterait de l'ordre de 4 milliards d'euros. Je ne crois pas que les finances du pays puissent se permettre de perdre à nouveau 4 milliards d'euros, et donc, si les pouvoirs actuels décident de supprimer l'impôt sur la fortune, il faut trouver une recette de substitution d'un montant au moins équivalent.

Et ça ce n'est pas impossible ?

C'est tout à fait possible, mais, pardonnez-moi, contrairement à ce que certains disent, il ne faut pas trouver la recette en augmentant l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire sur le travail, il faut trouver un autre impôt sur le patrimoine. Il serait d'ailleurs cocasse que pour supprimer le bouclier fiscal, qui est censé protéger les revenus du travail - ce qui est d'ailleurs faux - on en arrive à augmenter l'impôt sur le revenu du travail.

En 2009/2010 L. Bettencourt a-t-elle payé beaucoup d'impôts ?

Madame Bettencourt possède une des plus grosses fortunes de France, il est probable que c'est une des plus grosses contribuables du pays. Le principe ne me paraît pas choquant.

Et le bouclier fiscal ?

Les chiffres sont connus, n'ont jamais été démentis : madame Bettencourt reçoit chaque année - encore une fois les chiffres n'ont pas été démentis, ce n'est pas moi qui ai donné cette estimation - 30 millions d'euros chaque année. Certains pensent même que ce pourrait être davantage.

Et B. Tapie bénéficie-t-il du bouclier fiscal ?

Au regard de ce que nous sommes nombreux à estimer être son enrichissement à la suite des décisions de madame Lagarde, il me paraît difficile, pour lui, de ne pas bénéficier du bouclier fiscal, mais seul lui a le droit de le dire.

Votre commission parle de 210 millions d'euros perçus par B. Tapie...

Non. Pardonnez-moi. B. Tapie, ou plutôt les liquidateurs du groupe B. Tapie, ont reçu un chèque de 400 millions d'euros, et nous évaluons, à la commission des Finances, l'enrichissement, à cette occasion, de B. Tapie, de l'ordre de 210 à 220 millions d'euros.

Et lui vous a écrit pour dire ?

B. Tapie m'a écrit pour dire que ce n'était pas le cas, une lettre dans laquelle il répond à des questions que je ne lui posais pas, et dans laquelle il répond imparfaitement à des questions que je lui posais...

Mais il vous a écrit.

Mais au moins il répond en partie. A cet égard j'ai aussi écrit à madame Lagarde, qui m'a répondu une lettre totalement dénuée d'intérêt, et ne répondant pas, délibérément de sa part, aux questions que pourtant je suis en droit de lui poser.

Vous avez souhaité l'audition de C. Lagarde sur les comptes de B. Tapie, elle estime avoir déjà tout dit. Elle ne voit pas l'utilité de venir devant vous. Ce matin, est-ce que vous maintenez votre invitation ?

Madame Lagarde n'a jamais été député, c'est la raison pour laquelle je crois qu'elle commet une erreur d'interprétation dans le fonctionnement de nos institutions. Madame Lagarde a le droit de venir s'expliquer devant la commission des Finances quand elle le veut, mais il se trouve que n'importe quelle commission du Parlement a le droit de demander à un ministre, du Gouvernement de la France, de venir s'expliquer quand la commission estime que ce doit être le cas.

Alors vous l'invitez à venir ?

Je saisisrai donc le bureau. D'ailleurs, contrairement à ce que madame Lagarde a dit hier, le bureau n'a pas voté pour décider de ne pas accueillir madame Lagarde, et les deux témoins qu'elle a cités à l'appui de ses dires, l'un ne fait pas partie du bureau et l'autre n'était pas présent au bureau ce jour-là.

Oh, là, là, là, là ! Si elle venait, qu'est-ce que vous lui demanderiez d'ailleurs ?

Eh bien de donner son estimation de l'enrichissement personnel de monsieur Tapie à l'occasion des décisions qu'elle a prises.

Mais elle avait dit 30 millions.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je ne comprends pas qu'elle refuse de me répondre. Puisqu'il y a deux ans elle a donné une estimation, pourquoi se refuse-t-elle, soit à la confirmer, soit à en donner une autre ? Je pense, J.-P. Elkabbach, qu'elle doit être un peu gênée de l'estimation à laquelle elle arrive elle-même, car je dispose des éléments, dont elle dispose évidemment. Donc je pense qu'elle a du mal à assumer politiquement les conséquences d'une décision qu'elle affirme avoir prise seule.

Elle vous répondra. Est-ce que M. Aubry et S. Royal, ensemble ou séparément, demandent de vous entendre, vous entendre sur l'état des finances ?

(Rires). Ecoutez, S. Royal, institutionnellement il n'y a pas de raison.

En quoi c'est rigolo ?

Parce que S. Royal, institutionnellement, il n'y a pas de raison, elle est présidente de la région Poitou-Charentes, je suis élu d'Aquitaine, elle n'est pas députée et elle n'a pas de responsabilités institutionnelles au sein du Parti socialiste. M. Aubry, elle, est première secrétaire du Parti socialiste, et effectivement il serait normal qu'on se voie et qu'on travaille.

Il serait normal ! (Rires) A moi de rire maintenant.

Peut-être pas suffisamment. A mon goût. Peut-être pas suffisamment à mon goût.

Est-ce que vous vous sentez plus proche de S. Royal, de F. Hollande, de M. Aubry, D. Strauss-Kahn ? J'arrête là.

Vous avez bien après les Journées de Pau que tous les socialistes s'aiment et qu'il est décidé de continuer à nous aimer tendrement les uns les autres.

Oui, mais on a vu que c'était une unité qui restait fragile.

C'est fragile, mais c'est en tout cas plus sympathique que ce à quoi on a assisté à Biarritz chez nos amis de l'UMP.

Et quand on occupe... C'est une séquence de rigolade ce matin.

Je suis d'accord avec vous, penser à Biarritz fait plutôt rire, oui.

Et à La Rochelle...

La Rochelle ça s'est très bien passé.

Quand on occupe...

Personne n'a dézingué quiconque.

Quand on occupe vos fonctions, est-ce qu'on peut rester un militant ?

Je suis resté bien sûr un militant, mais heureusement que les fonctions électives n'empêchent pas la sincérité des convictions.